

Secrétariat général  
Viktoriastrasse 15  
Case postale 685  
3900 Brigue  
  
Tel. 027 924 66 00  
Fax 027 924 66 01  
E-mail: info@fcv-vwg.ch

Mollens/Brigue, le 28 août 2014

Département de la santé, des affaires  
sociales et de l'énergie  
Avenue de la gare 39  
1950 Sion

## **Procédure de consultation concernant l'avant-projet de loi sur l'hébergement collectif des personnes relevant du droit d'asile**

Madame la Conseillère d'Etat

Mesdames et Messieurs,

Après examen des documents mis en consultation nous nous permettons de vous soumettre ci-après notre prise de position dans le cadre de la procédure de consultation citée en marge. La prise de position a été arrêtée par notre comité lors de sa séance du 27 août 2014.

La Fédération des communes valaisanne a pris connaissance de l'avant-projet de loi sur l'hébergement collectif des personnes relevant du droit d'asile et n'a pas de remarques particulières à formuler. Le comité salue les dispositions proposés et le fait que les communes concernées seront consultées et entendues avant toute décision.

En vous remerciant d'avoir pris la peine de nous consulter nous vous prions de croire, Madame la Conseillère d'Etat, Mesdames et Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Fédération des Communes Valaisannes  
FCV – VWG**

Le Président:



Stéphane Pont

La secrétaire générale:



Eliane Ruffiner-Guntern